



MONTROY

N°17

Actualités

BULLETIN MUNICIPAL | AOUT 2023



2023

Sommaire

EDITO	P.3
VIE COMMUNALE	P.4
VIE ASSOCIATIVE	P.8
ADMINISTRATIF	P.11
AGENDA 2023	P.15



Par téléphone :
05 46 55 02 98



Par mail :
mairie@montroy.fr



www.montroy.fr



Télécharger
l'application
smartphone
pour rester
informé



mairie de montroy

Chères Montroyennes et chers Montroyens,

Comme chaque semestre, c'est avec plaisir que je m'adresse à vous à travers notre journal communal pour partager l'actualité et les projets de notre commune.

Avec l'ensemble du conseil municipal, nous travaillons à améliorer notre environnement.

Les habitants de Montroy ont été nombreux à participer à la médiation sur les pesticides organisée par la CDA, et nous vous communiquerons la synthèse de ce travail dès qu'il sera disponible.

Nous sommes également vigilants à la diffusion des ondes émises par les antennes-relais. Afin de mesurer l'impact de la nouvelle antenne installée Chemin du Bosquet, j'ai fait mesurer les ondes avant sa mise en service, et de nouvelles mesures vont être faites cet été. Bien évidemment, ces résultats vous seront communiqués.

De nouveaux lieux de rencontres voient le jour à Montroy cette année, et nous en sommes particulièrement fiers.

L'aire de jeux pour les petits a été refaite, et le city stade est terminé. Les petits et les plus grands trouvent dans ces 2 espaces la possibilité de s'amuser, retrouver leurs amis, pratiquer le foot, le basket ou le volley.

L'espace Orgeron sera également disponible cette année, Chemin de la ville, à côté du lotissement du Clos Fleuri. Une ruche pédagogique, un boulodrome et des arbres fruitiers feront de ce lieu un espace convivial pour se reposer et se rencontrer entre amis. Nous espérons que vous répondrez présents pour participer à la plantation des arbres, qui sera organisée à l'automne.

Pour faciliter notre quotidien, nous avons maintenant notre supérette sur la place, et vous êtes nombreux à nous faire part de votre satisfaction d'avoir la possibilité de faire vos courses sur place, à des prix abordables, 24 h sur 24.

Les activités associatives sont une autre façon de se rencontrer et de se réunir. Nos associations vous proposent beaucoup d'activités et d'événements, vous pourrez les découvrir au Forum des associations le 16 septembre.

Notre village est la plus petite commune de l'agglomération de La Rochelle, mais elle est connue pour son dynamisme et nous continuerons à mettre tout en œuvre pour que vous soyez satisfaits et heureux d'habiter à Montroy.

Bien cordialement.

Viviane Cottreau-Gonzalez
Maire de Montroy



API, la super supérette de Montroy !

API supérette s'est installée place Léon Robin le 14 avril dernier.

Un service de proximité qui offre la possibilité de faire ses courses à toute heure et tous les jours, au gré de ses envies et de ses besoins, avec des produits essentiels au prix des supermarchés. Et prochainement des partenariats avec des producteurs locaux.

Une promesse également de favoriser les liens sociaux avec l'organisation d'évènements et la volonté de participer à des manifestations organisées par la commune et les associations de Montroy.



« Un concept sympa et innovant » Fabrice

« API, y'a du choix, c'est pratique, c'est une bonne idée et c'est même parfois moins cher qu'en grande surface » Tiffany



Vœux du maire : une cérémonie en petit comité



Lors de la cérémonie du 16 janvier, la maire, accompagnée de son conseil municipal, a présenté ses vœux aux agents communaux, puis entourée d'élus des communes voisines et amies, aux habitants peu nombreux mais très attentifs.

L'occasion de remercier les agents pour leur engagement, de dresser un bilan de l'année écoulée et d'évoquer les projets à venir.

La cérémonie s'est clôturée par le verre de l'amitié dans une ambiance intime, conviviale, propice aux échanges.

Commémoration du 8 Mai



Comme de coutume, Madame le Maire et ses adjoints ont déposé une gerbe au pied du monument aux morts situé dans le cimetière communal.

Citoyens, représentants des anciens combattants et conseillers municipaux étaient présents pour honorer la mémoire des Montroyens morts pour la patrie.

La manifestation s'est clôturée avec le traditionnel pot de l'amitié au pôle associatif.



Montroy dans la course !

Du 17 au 21 avril, s'est déroulé le **Raid aventure des bords de mer 2023** à La Rochelle. Proposé par le service des sports de la ville de La Rochelle aux adolescents (de 12 à 18 ans) de l'agglomération, cette édition a vu concourir 6 jeunes de la commune de Montroy. Escalade, VTT, canoë, course à pied et tir à l'arc étaient au programme et nos Montroyens ont su être à la hauteur :

Félicitations à Robinson vainqueur de l'édition 2023 en junior

Baya et Anaïs 7^{ème}

Lola, Lila et Baptiste 10^{ème}

Bravo à eux et rendez-vous l'année prochaine !



Ici, ici, c'est La Rochelle !

Ici, ici, c'est La Rochelle, ici, ici, c'est La Rochelle...Rochelais, allez allez allez, allez allez allez... On est les champions, on est les champions... Voici quelques chansons que nos jeunes Montroyens et Montroyennes ont repris à pleins poumons avec tout un stade en jaune et noir à l'occasion du dernier match de Top 14 contre le Stade Français le 28 mai dernier.



Notre soirée a commencé par un accueil des joueurs, puis séance de dédicaces avec Jonathan Danty et Quentin Lespiaucq, photos avec notre mascotte et puis direction le match. Après une entame difficile, nos joueurs rochelais ont bien repris le cours du jeu et nous ont offert une superbe victoire. Nous avons pu ensuite applaudir ceux qui vont partir vers d'autres horizons la saison prochaine et bien sûr ovationner comme il se doit nos champions européens qui n'ont pas oublié de nous rapporter les 2 coupes... Nos jeunes citoyens ont passé une superbe soirée (merci à la CDA pour les places offertes) et repartent avec des étoiles plein les yeux et de beaux souvenirs : une photo avec Pierre Boudehent pour Nell, un drapeau signé par tous les joueurs pour Aaron (merci à la jeune fille de l'ASR qui a réussi cet exploit), une prise en mains de la coupe européenne pour Jules. Et avant de rentrer dans notre village au calme, nous avons eu le droit à un beau feu d'artifice tiré à Marcel Deflandre.

Un graff pour sensibiliser à l'écologie

Depuis maintenant plusieurs mois, 8 jeunes engagés dans un atelier Arts Graphiques au pôle jeunesse de l'association PAPJ étaient en réflexion sur la réalisation d'un graff en faveur de l'écologie. Les jeunes de PAPJ souhaitaient sensibiliser les citoyens sur la pollution des fonds marins. Après plusieurs esquisses et un travail partagé avec l'artiste peintre Alec Fautsch, l'animateur jeunesse de PAPJ Guillaume Groult et la participation financière de la commune, il en ressort un travail formidable qu'il est possible d'admirer rue des Chênes. Un grand merci aux 8 jeunes : Léopold, Mathis, Léandre, Enzo, Lexie, Emma, Léa et Luna pour leur implication et leur engagement. « La planète peut se passer de nous, mais nous ne pouvons pas nous passer d'elle »



Location de salles

La salle des loisirs est disponible à la location pour l'organisation de vos événements. Le tarif pour le week-end est de 300 € pour les habitants de la commune et de 450 € pour les résidents hors commune. La salle du pôle associatif peut également être louée au prix de 50 € par jour. **Bonne nouvelle ! Pour les jeunes habitants de la commune qui fêtent leurs 18 ans, la salle du pôle est gratuite pour un week-end, dans les 3 mois suivant leur majorité.** Renseignements en mairie.



INAUGURATION DU CITY STADE ...



A travers la réalisation du city stade, la municipalité répond à une forte attente des jeunes Montroyens. Installé dans le centre-bourg, proche de la place Léon Robin et de l'école, ce terrain multisports, mis à disposition depuis le mois de mai, sera inauguré le **samedi 7 octobre 2023**.

Le city stade permet la pratique du football, du handball, du basket et bien d'autres activités encore !

Au programme, animations gratuites, en partenariat avec PAPJ :

→ **DE 11H À 16H30**



- **MINI-TOURNOIS** : basket / foot / volley
↳ Inscription sur place
- **ACTIVITÉS DECOUVERTES** : Quidditch, Archery tag, CrossFit, etc...
- **ANIMATIONS** du « NUMÉRIQUE » : Simulateurs, Borne d'arcade, Robots, etc...
- **EXPERIENCES SCIENTIFIQUES** avec l'association « Les petits débrouillards »

RESTAURATION :

- ✓ FOOD TRUCK « Aux p'tits oignons » : hamburgers, frites...
- ✓ BUVETTE : tenue par les jeunes de PAPJ

Tables de pique-nique à disposition !!!

.... INAUGURATION DE LA BOITE A LIVRES

A 11h, un moment festif supplémentaire... Place Léon Robin, venez découvrir la boîte à livres confectionnée par les jeunes de PAPJ.

Cette biblioboîte constitue un nouvel outil citoyen d'accès au livre. Un principe simple, basé sur l'échange et le partage : n'hésitez pas à y partager vos coups de cœur !

L'enfance de l'art

C'est avec beaucoup de plaisir et de curiosité que petits et grands se sont retrouvés, les 18 et 19 mars 2023, autour des animations, organisées par l'association CAPE 17, dédiées à l'enfance de l'art. Des ateliers gratuits animés par de nombreux artistes : arts créatifs, enluminures, théâtre, photo, etc...



Sans compter une magnifique exposition regroupant plus de 14 artistes : un week-end exceptionnel au côté d'artistes généreux et passionnés.

Balade gourmande

Le 13 mai 2023, la septième balade gourmande a eu lieu à Montroy dans une ambiance conviviale en compagnie de plus de 250 marcheurs. Différentes spécialités culinaires du monde ont pu être dégustées et de nombreux spectacles ont pu être appréciés par tous les participants et organisateurs. Des retours très positifs nous ont été remontés de la part des marcheurs ; voici leurs témoignages :



*« Je viens d'Aigrefeuille et l'intérêt de la balade pour moi est de pouvoir découvrir le coin avec des amies » -
Christine*

*« Je suis de Dompierre-sur-Mer, je fais des balades pour rencontrer des gens et découvrir des spécialités » -
Laurent*



Nous remercions les bénévoles sans qui cet événement n'aurait pas eu lieu.

Retour sur la fête du 8 juillet



Le comité des fêtes a su rendre festive cette journée du 8 juillet avec ses animations, son spectacle, le manège et le concours de palets qui a fait le plein (gagnants : Gaëtan et Alban) !

Restauration et boissons fraîches ont ponctué cette belle journée qui s'est terminée par une retraite aux flambeaux suivie du spectacle de la compagnie "Arche en sel".


La soirée s'est poursuivie sur la musique jouée de l'orchestre Hop Oh Pop.



Zoom sur les associations !

La capoeira

L'Association Roda de Capoeira qui dispense ses cours sur Montroy (le mercredi), Périgny, La Rochelle et Laleu a tenu son évènement annuel à Périgny le samedi 27 mai dernier.

Intéressé-e ? Retrouvez les coordonnées sur le site de la mairie ou [@capoeiralarochelle](#) 



~ ~ ~ ~ ~




Arcomuse, danse africaine

L'association a organisé cette année un stage de danse indienne type Bollywood, suivi d'une soirée africaine avec repas et démonstration de danse, le samedi 25 mars. Les participants du stage ont pu s'initier à la beauté et à la subtilité de la danse indienne grâce à Taïwo AWAIYE, professeur de danse et chorégraphe à La Rochelle. Au cours de la soirée, un repas africain a été servi et animé par les bénévoles de l'association : l'ambiance était chaleureuse !

Arcomuse a également participé à la Balade Gourmande de Montroy en animant le stand de l'apéritif : encore un très bon moment passé en compagnie des marcheurs !

Enfin, aboutissement de cette année de danse, nous avons fêté comme il se doit la musique (et la danse) en donnant notre traditionnelle représentation sur le Vieux Port de La Rochelle le 21 juin dernier. Les sourires et la joie de danser toutes ensemble étaient au rendez-vous de ce grand moment !

Nous sommes très fier(e)s des projets menés à bien cette année et vous attendons nombreux et nombreuses l'année prochaine à nos cours !

Retrouvez les coordonnées sur le site de la mairie ou [@arcomuse](#) 

~ ~ ~ ~ ~

Sports et loisirs

Sports & Loisirs a fêté ses 40 ans lors d'un déjeuner dansant après un court rallye pédestre dans la cité le 18 juin dernier. Outre les marches hebdomadaires et une sortie mensuelle, nous nous retrouvons pour un séjour de balades pédestres et de tourisme à l'Ascension, comme cette année dans le Lot-et-Garonne.

Retrouvez les coordonnées sur le site de la mairie.




~ ~ ~ ~ ~



Le comité des fêtes

Le comité des fêtes a toujours autant de plaisir à vous proposer ses différentes animations festives tout au long de l'année, dans la joie et la bonne humeur.

La fête de notre village est un grand moment de partage pour tous les habitants de Montroy. Au plaisir de vous retrouver nombreux, dès le 24 septembre pour le vide-grenier. Retrouvez les coordonnées sur le site de la mairie ou [@comité des fêtes de Montroy](#) 

Les P'tits Canaillous

L'association propose différentes activités dans le cadre de l'accueil des jeunes enfants : la découverte de l'anglais, signer avec bébé (langue des signes), relaxation, musique en tout genre, éveil à la danse, contes, yukulélé en histoires, éveil des sens, musicothérapie, éveil corporel, éveil au cirque, spectacle de Noël, sortie à l'aquarium....

Nous organisons également des bourses à l'enfance.

Vous êtes assistante maternelle et intéressée pour rejoindre l'association ? Contactez Madame Dorléac au 06 78 93 23 92.



~ ~ ~ ~ ~



Les 3 coups, théâtre amateur

Les 3 coups ont repris le chemin des répétitions avec enthousiasme, pour vous présenter en novembre 2 pièces comiques. Vous pouvez rejoindre vous aussi notre troupe de gais lurons. Contactez nous au 06 83 02 80 02, on vous attend !

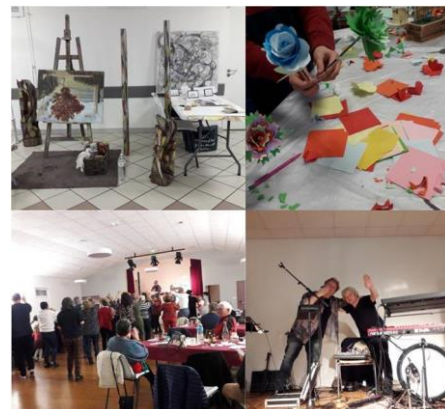
~ ~ ~ ~ ~

Cape 17

CAPE 17, organise des manifestations artistiques, culturelles et récréatives ouvertes à tous.

L'association organise chaque année au printemps « L'enfance de l'art », exposition artistique avec ateliers d'initiation dessin, calligraphie, théâtre, photos... En fin d'année, c'est un « apéro-concert » qui réunit les fans de musique et de gastronomie. A l'automne, les Journées du Patrimoine ont permis aux montroyens de connaître l'histoire du village. Cette année en septembre, la « Fête des jeux » réunira les jeunes et moins jeunes autour des tables pour un après-midi convivial.

L'association sera présente au forum des associations pour rencontrer des bénévoles qui souhaitent participer aux projets ou seulement donner un peu d'aide pour les manifestations. Associationcape17@gmail.com



~ ~ ~ ~ ~

Devenez bénévoles !

Nos associations qui font vivre le village à travers leurs manifestations, les fêtes de villages et les différentes activités proposées ont constamment besoin d'aide pour la préparation, l'encadrement et le rangement à la fin des événements et activités proposées.

Nous souhaitons donc vous solliciter afin de devenir bénévoles occasionnels que ce soit pour 1h ou plus, afin de poursuivre la pérennité de ces événements. Chaque compétence est la bienvenue : surveiller, distribuer, préparer, ranger, etc... Renseignements en mairie.



A noter sur
votre agenda

*Le forum des associations aura lieu le samedi 16 septembre
de 9h à 13h, salle des loisirs.*

*L'accueil des nouveaux habitants se fera ce même jour à
11h30, Place Léon Robin.*

RESULTATS FINANCIERS 2022

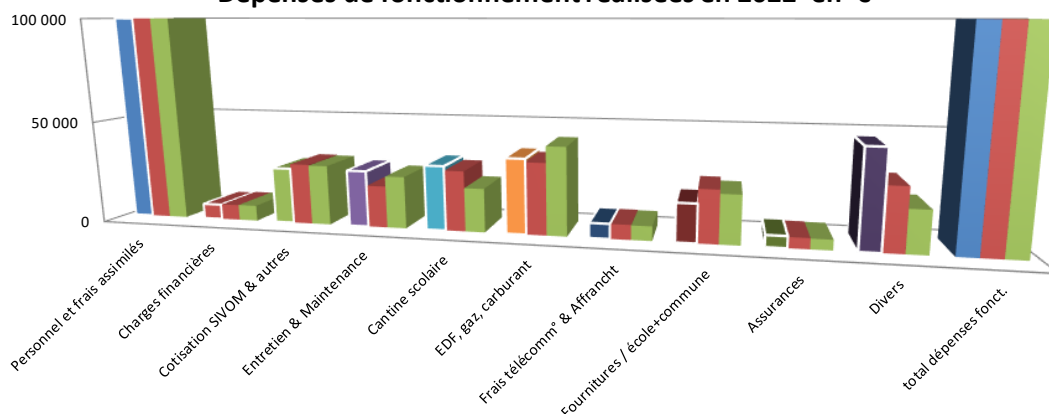


Malgré la période d'inflation que nous avons connue au cours de l'année 2022, les réalisations 2022 ont confirmé positivement les prévisions budgétaires.

Les charges de fonctionnement pour l'année 2022 se sont élevées à 659.313 €. Les charges de personnel et charges assimilées représentent 451.515 € soit 68,5% des dépenses totales de fonctionnement contre 69% en 2021.

Les dépenses de fonctionnement 2022 ont augmenté de près de 50.000 € par rapport à 2021, avec pour principale augmentation les charges de personnel pour 32.000 € environ (revalorisation du SMIC et du point d'indice) et les dépenses d'entretiens & maintenance pour 7.000 € environ.

Dépenses de fonctionnement réalisées en 2022 en €



Quelques chiffres

Nombre habitants : 930

Recettes fiscales par habitant 409 €

Dépenses de fonctionnement par habitant 709 €

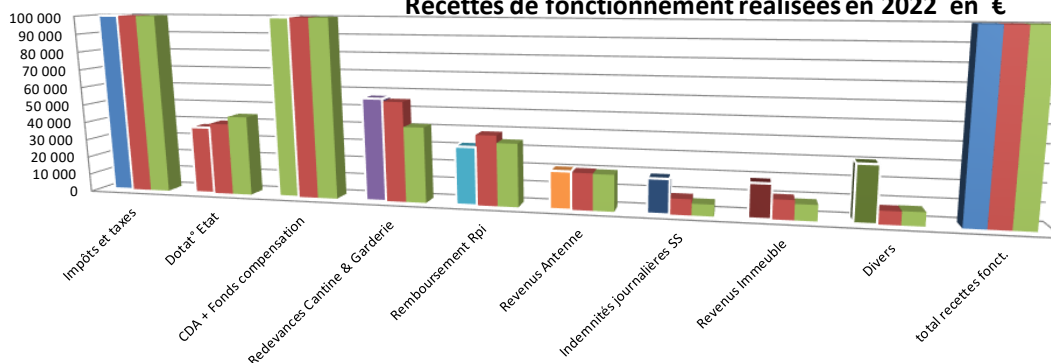
Dettes (emprunts) par habitant 385 €

Les recettes de fonctionnement pour l'année 2022 se sont élevées à 746.551 €.

Les recettes sont composées principalement de :

- Fiscalité directe locale (taxes habitation et foncière) pour 380.397 € : 15 K€ de plus que 2021.
- Dotations de l'Intercommunalité et Fonds compensation pour 150.223 € : 35 K€ de plus que 2021.
- Dotations de l'Etat pour 37.782 € avec une baisse de 2 K€ par rapport à 2021.
- Redevances pour la garderie et la cantine pour 56.864 € : 2 K€ de plus que 2021.

Recettes de fonctionnement réalisées en 2022 en €



	Impôts et taxes	Dotat* Etat	CDA + Fonds compensation	Redevances Cantine & Garderie	Remboursement Rpi	Revenus Antenne	Indemnités journalières SS	Revenus Immeuble	Divers	total recettes fonct.
Réel 2022	380 397	37 782	150 223	56 864	32 038	20 827	18 954	18 717	30 750	746 551
Réel 2021	365 705	40 004	115 403	55 317	38 699	20 250	8 663	10 621	7 187	661 849
Réel 2020	352 383	44 304	118 864	41 736	34 661	19 955	6 314	8 620	7 370	634 207

Avant report de l'excédent de l'année 2021, le résultat de la section de fonctionnement 2021 s'est ainsi élevé à 87.239 €. Avec un excédent de 227.099 € de l'année 2021, le résultat cumulé de cette section ressort à 314.337 €.



Résultat - Section d'investissement 2022

Dépenses	2021	2022	Var°	Recettes	2021	2022	Var°
Travaux Chemin Ville + Rue du Printemps	557 900	/	-557 900	Subventions	309 600	167 500	-142 100
Camion	/	21 000	21 000	Emprunts	100 000	/	-100 000
Rembt emprunt LT	27 900	31 000	3 100				
Logiciels	1 900	4 000	2 100	Fonds FCTVA	4 400	93 000	88 600
Travaux voiries	2 800	33 000	30 200	taxes Aménagt	54 000	50 000	-4 000
Matériels et outillages	4 300	/	-4 300				
Réseaux Electrification	24 700	/	-24 700	Excédent fonct.	/	25 000	25 000
Travaux & agencemt		21 000	21 000	Divers	100	15 400	15 300
Divers	7 200	13 500	6 300	Excédent N-1	191 300	32 700	-158 600
TOTAL	626 700	123 500	-503 200	TOTAL	659 400	383 600	-275 800
Bénéfice 2022 avec excédent					+ 260 100		

Le résultat de la section d'investissement ressort quant à lui positif à 260.039 €, grâce notamment aux recettes liées aux subventions et remboursement de TVA (FCTVA) suite aux travaux réalisés en 2021 sur le Chemin de la Ville et la Rue du Printemps pour environ 253.000 €.

Le budget 2022 voté a été respecté et maîtrisé avec des dépenses réelles moindres que prévues.

Le budget pour 2023 a été construit de la manière suivante :

Section de fonctionnement

Section d'investissement

Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes	
Salaires	523 000	Taxe Habit°&Fonc.	400 000	Etudes : projets	35 000	Subventions	86 000
Cantine	40 000	Dotations Etat	42 000	Rembt emprunt LT	27 500	Emprunts	0
EDF, Gaz, Carb	97 000	CDA + Fonds comp°	128 000	City Park + Jeux	134 000	Fonds FCTVA	3 000
Entr. & Maint.	140 500	Red. Cant. & Gard.	55 000	Travaux voiries	75 000	Taxes aménagt	50 000
Fournitures	35 000	Rbt RPI école	32 000	Terrain	20 000		
Assurances	5 800	Revenus Antenne	21 000				
Télécom°&Poste	7 500	Indté SS/Maladie	10 000	Agencements extér.	68 000		
Int. Emprunt	7 800	Revenus imm.	23 000	Matériels & outillages	17 500	Virement sect° Fonct N	93 000
Cotis° SIVOM	30 000			Tracteur	80 000	Divers	5 500
Virmt sct° invt	93 000	Divers	9 000				
Divers	54 400	Bénéfice N-1	314 000	Divers	40 500	Excédent N-1	260 000
TOTAL	1 034 000	TOTAL	1 034 000	TOTAL	497 500	TOTAL	497 500

Compte tenu des excédents de résultats 2022, le Conseil municipal a pris la décision de ne pas augmenter les impôts locaux (taxe foncière) au titre de l'année 2023.

Toutefois, la base servant aux impôts locaux (valeur locative) est revue à la hausse par l'Etat comme chaque année selon l'indice des Prix à la Consommation. **Cet indice a varié de + 7,1% pour 2023, ce qui devrait induire une hausse des taxes foncières de 7,1% pour 2023 par rapport à 2022.**

Le Conseil municipal continue donc sa volonté de maîtriser autant que possible les dépenses de fonctionnement tout en prévoyant des investissements nécessaires pour la commune.

Incivilités sur la commune

La municipalité déplore de nouvelles incivilités sur la commune : dépôt sauvage de déchets, vol du drapeau du Stade Rochelais en façade de mairie avec dégradation, chiens errants, etc...

Un incendie s'est même déclaré au niveau de l'antenne relais après l'abandon d'un véhicule volé.

La commune ne disposant pas de service de police municipale, la vigilance de tous les administré-e-s est requise pour maintenir la tranquillité sur notre territoire.



Nous vous rappelons qu'il est indispensable de stationner votre véhicule sur les emplacements prévus à cet effet.



Arrêté interdisant la divagation des chiens

Le maire de la commune de Montroy

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2212-2,

Vu l'article L 211-22 du code rural et de la pêche maritime,

Considérant qu'il y a lieu, dans un but de sécurité et de tranquillité, de réglementer la divagation des animaux sur la voie publique, et notamment celle des chiens,

ARRETE :

Article 1 : Tout propriétaire de chien doit tenir son animal en laisse sur les voies, parcs et jardins publics, à l'intérieur de l'agglomération.

Article 2 : Tout chien errant, trouvé sur la voie publique, pourra être conduit, sans délai, à la fourrière.

Article 3 : Les infractions au présent arrêté sont passibles d'amende.

Article 4 : Madame le Maire est chargée de l'exécution du présent arrêté, dont copie sera transmise à Mr le Commandant de gendarmerie.

Fait à Montroy, le 28/03/23

Viviane COTTREAU-GONZALEZ
Maire





Le recensement de la population à Montroy se déroulera du **jeudi 18 janvier au samedi 17 février 2024**.

A quoi sert le recensement ?

Le recensement permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). Ils aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Le recensement est un acte civique obligatoire. Les réponses sont strictement confidentielles et transmises à l'INSEE, seul organisme habilité à les exploiter.

Comment ça se passe ?

Un agent recenseur (formé par l'Insee) se présente chez les personnes à recenser pour leur remettre leurs identifiants de connexion au site de recensement.

Elles peuvent ainsi répondre au **questionnaire en ligne**. Si les personnes ne disposent pas d'un accès internet, les agents recenseurs leur distribuent les **questionnaires papier** puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

L'agent recenseur est tenu au **secret professionnel**. Il est muni d'une carte officielle qu'il doit présenter. Vos réponses restent confidentielles. Elles sont remises à l'Insee pour établir les statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent la vie privée

Plan communal de sauvegarde (PCS) et Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM)

La loi du 25 novembre 2021 rend obligatoire l'élaboration du PCS pour la commune en raison du risque sismique (niveau 3/5).

La commune s'est engagée dans l'élaboration de son plan communal de sauvegarde (PCS) et d'un document d'information sur les risques majeurs (DICRIM) afin de prévenir et d'assurer la protection et la mise en sécurité des personnes et des biens. Ce plan a été élaboré avec le concours des étudiants de l'IUT de Niort.

Le PCS est constitué d'un diagnostic des risques (aléas et enjeux), d'une organisation de gestion de crise pour alerter, informer et soutenir la population et de scénarii.

Le DICRIM qui vous a été distribué en même temps que le bulletin municipal, se compose de fiches actions synthétiques répondant à chaque risque majeur.

Le PCS est consultable en mairie.

L'AGENDA

16 Septembre

Forum des associations le matin et accueil des nouveaux habitants à 11h30

7 Octobre

Inauguration du City stade et de la boîte à livres à partir de 11h

4 Novembre

Concours de belote par Sports et loisirs

3 Décembre

Arbre de Noël des Petits canaillous

17 septembre

Fête des jeux avec Cape 17 de 14h à 19h

20 octobre

Spectacle proposé par l'APE

5 novembre

Repas des aînés

9 décembre

Fête de Noël avec le comité des fêtes

24 septembre

Vide grenier avec le comité des fêtes


11 novembre

Apéro concert, 19h avec le groupe Harven proposé par Cape 17

18, 19, 24, 25 et 26 novembre

Spectacle de théâtre des 3 coups

Services ambulants

Le food truck "Aux p'tits oignons" est présent chaque mercredi à partir de 18h30 sur la place Léon Robin. N'hésitez pas à réserver au 07 81 43 09 58. @Auxp'titsoignons 

Vanessa, praticienne en naturopathie itinérante, est présente place Léon Robin tous les 1ers mardis de chaque mois de 9h à 15h et le 2^{ème} mardi après-midi de 13h à 15h. Vous pouvez joindre Vanessa au 06 76 81 49 55 pour plus de renseignements et prendre rendez-vous.

Contacts utiles

France services La Jarrie : permanences du mardi au samedi – Renseignements au 05 46 31 82 77 (Permanences des finances publiques le jeudi matin sur rendez-vous)

Service déchets de la CdA de La Rochelle : 0 800 535 844 – dechets@agglo-larochelle. Sur la commune les bacs bleus sont collectés le mercredi matin et les bacs jaunes le jeudi matin.

Enlèvement des encombrants : 0 805 295 315

ALPMS (Association Locale de Prévention et de Médiation Sociale), service de médiation sociale de jour et de nuit disponible pour vous aider en cas de conflit de voisinage, dégradation, tapage, nuisance : 06 70 80 88 93 (ou 91)

Assistante sociale de secteur : Mme Vinet - 05 17 83 44 60

Taxi : 07 66 69 61 01



JOURNAL EDITE PAR LA MAIRIE DE MONTROY
Comité de rédaction : Viviane COTTREAU-GONZALEZ, Eric POUJADE, Aurélie NICOLET, Julien RIVET, Isabelle GRENÉ et Karine PIGNOUX
Crédits photos : Conseillers municipaux Montroy
Impression : Messidor Rochefort